

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-666

présenté par

M. Diouara, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

-----

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Sport	0	0
Jeunesse et vie associative	0	17 500 000
Jeux olympiques et paralympiques 2024	0	0
Fonds d'abondement de ressources au FDVA ( <i>ligne nouvelle</i> )	17 500 000	0
<b>TOTAUX</b>	17 500 000	17 500 000
<b>SOLDE</b>	0	

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, nous proposons d'augmenter les fonds alloués au Fond de Développement de la Vie Associative (FCVA).

Il est, comme chaque année, nécessaire de renforcer le FDVA, tant dans son volet formation que dans son soutien au fonctionnement de la vie associative.

La formation proposée par les réseaux associatifs aux bénévoles est indispensable pour renforcer les organisations, leur permettre d'évoluer et de répondre aux attentes sociétales ; mais elle est également un outil de mobilisation des bénévoles, de fidélisation, et de montée en compétences, essentiel pour assurer le renouvellement des gouvernances. Or aujourd'hui, les montants affectés au FDVA formation ne permettent de répondre que partiellement à la demande, et encore bien plus partiellement à ce que sont les réels besoins.

Cette problématique se pose de la même façon pour les crédits du FDVA dans son volet de soutien au fonctionnement et à des projets d'innovation. Les retours des premiers territoires d'expérimentation de Guid'Asso attestent d'une augmentation significative des demandes de FDVA lorsque les associations sont informées et accompagnées pour répondre.

C'est à cet endroit que le bleu nous a fait découvrir une nouvelle coupe scandaleuse.

Au PLF 2024, l'abondement par les comptes bancaires inactifs était de 17,5 millions d'euros, ce qui était déjà insuffisant. Mais sur ce PLF, ce financement passe à 8,1 millions d'euros, soit une baisse de 54 %. Il est écrit que cette quote-part au titre des comptes bancaires inactifs serait augmentée d'environ 25 millions d'euros au total, soit 10 de moins que l'an dernier !

Enfin la faiblesse des financements au regard de l'importance de la demande et des besoins conduit depuis plusieurs années à une absence de financement de l'une des missions du FDVA, à savoir le

soutien à des études et expérimentations menées par des associations et têtes de réseaux nationales. Celles-ci en ont pourtant fortement besoin compte tenu de leur rôle central pour nourrir la réflexion sur les évolutions qui touchent le monde associatif et construire les réponses adaptées.

Plutôt que de reposer sur les sommes acquises à l'État au titre des comptes bancaires inactifs, qui sont taillés à la serpe cette année, nous proposons que l'État alloue dans son budget des crédits suffisants au développement de la vie associative.

Pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons dans cet amendement d'appel de transférer les crédits de paiement et autorisations d'engagement de l'action 06 – Service National Universel du programme 163 – Jeunesse et vie associative à hauteur de 17,5 millions d'euros en autorisations d'engagement et 17,5 millions d'euros en crédits de paiement, vers un nouveau programme intitulé « Fonds d'abondement de ressources au FDVA ».